



MAIRIE DE MORANGLES

☎ : 03.44.26.78.39

Arrondissement de Senlis
Canton de Chantilly

SEANCE DU 1^{ER} MARS 2022

L'an deux mil vingt deux, le 1^{er} mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marianne LEMOINE, Maire.

Etaient Présents : Marianne Lemoine, Brigitte Chartier – Duraincy, Véronique Lafarge, Marie Le Bouquin, Virginie Vinchon, Lionel Caron, Domingo Pelayo Martinez, Thierry Decramp, Maximilien Adam, Cédrik Jamroz, Agnès Quinterne

Désignation d'un secrétaire de séance :

Avant de débiter, il est procédé à la nomination du secrétaire de séance. Madame Brigitte Chartier-Duraincy est proposée puis désignée pour assurer ces fonctions.

Adoption du rapport de la CLECT

Le Maire explique que le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) a été adopté par la Thelloise. Ce dernier est désormais porté à la connaissance du conseil municipal pour son adoption.

Les quatre sujets traités sont :

- Transfert de charges afférentes à plusieurs zones économiques,
- Transfert de charges afférentes à la zone d'activité économique sise sur la commune de Neuilly-en-Thelle,
- Evaluation des charges restituées à la commune d'Ansacq,
- Evaluation des charges transférées à la Thelloise dans le cadre de la prise de compétence « voies douces ».

Après délibération, le conseil municipal n'approuve pas à 1 voix contre, 5 voix pour et 5 abstentions

Enregistrement et épandage par la Société de méthanisation Thelle BIOENERGIE

Suite à la demande d'enregistrement et d'épandage, déposée par la société Thelle BIOENERGIE en vue d'augmenter la capacité de traitement d'une unité de méthanisation sur la commune de Neuilly-en-Thelle, de construire deux lagunes de stockage de digestat sur Crouy-en-Thelle et Fresnoy-en-Thelle et d'épandre les digestats sur Morangles, Fresnoy-en-Thelle, Crouy-en-Thelle, Mesnil-en-Thelle, Neuilly-en-Thelle....

Une enquête publique est ouverte du lundi 7 février au mardi 22 mars 2022.

Le Conseil municipal est appelé à se prononcer sur ce dossier.

Le Maire, Marianne, Lemoine ne prend pas part au vote. Après délibération le conseil municipal vote à 9 votes pour et une abstention.

Convention centre de loisirs avec Fresnoy-en-Thelle et Crouy-en-Thelle

Le Maire rappelle que les enfants de Morangles sont accueillis le mercredi, les petites et les grandes vacances au centre de loisirs de Fresnoy-en-Thelle et de Crouy-en-Thelle, moyennant une participation de la commune de 15 € par jour et par enfant.

Par conséquent le Maire propose de renouveler la convention avec Fresnoy-en-Thelle et Crouy-en-Thelle du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

Convention salage avec la commune du Mesnil-en-Thelle

Le Maire propose de renouveler l'accord avec la commune du Mesnil-en-Thelle pour le salage des voiries de Morangles. Une convention sera donc signée entre les deux communes.

Après délibération, le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Demande de subvention (DETR) auprès de l'Etat pour l'aménagement du Potager

Le maire explique à son Conseil Municipal qu'il est nécessaire de solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DETR pour réaliser l'aménagement du potager comprenant un parking, une sente piétonne, une aire de jeux et un parc de rencontre. Le montant des travaux est estimé à 350 000 € HT.

Après délibération le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Questions diverses

Aménagement du potager

Madame le Maire présente le plan d'aménagement du potager fait par Etudis Aménagement. Le conseil valide le parking, l'aire de jeux et les espaces paysagés. Le plateau surélevé proposé par le cabinet n'est pas retenu.

La séance est levée à 21h30.



Le Maire,
Marianne LEMOINE

